

Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD)

Mercredi 2 juin 2010

Déclaration de la délégation du SNUipp-FSU

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous êtes témoin pour la seconde année dans notre département des déclarations que nous pouvons faire lors de la commission paritaire sur le premier mouvement. C'est pour nous l'occasion de faire le bilan d'une année scolaire et de se projeter sur la prochaine.

En 2008, alors que les dispositions se prenaient pour la mise en place de l'aide personnalisée, nous pointions sévèrement les conséquences que cela entraînerait au niveau des rythmes d'apprentissages, du manque de concertation avec les collectivités locales, de l'inefficience sur les difficultés réelles des élèves.

En 2009, après une année très mouvementée mettant en relief ce qui était exprimé précédemment, nous évoquions les peurs grandissantes créées par l'absence d'une politique éducative ambitieuse aussi bien au niveau du fonctionnement des écoles qu'au niveau de la gestion des personnels.

La dégradation s'accentuant, nous ne pourrons malheureusement pas trouver d'éléments de satisfaction cette année encore. Trois éléments illustreront notre bilan :

- Tout d'abord, la situation sociale de notre pays s'est très largement dégradée. S'ajoutant à une situation départementale fragile avec beaucoup d'emplois faiblement rémunérés, la suppression d'emplois a été encore plus marquée en Vendée. Cette situation a évidemment des conséquences sur la vie de nos écoles : tensions plus fortes, attentes plus marquées mais aussi abandon de tout espoir d'un lendemain meilleur.

Nous faisons écho au mouvement social qui se met en place autour de la question des retraites. Le projet gouvernemental à ce sujet est totalement idéologique. Nous le combattrons. Concernant notre profession, nous défions, tous ceux qui parlent de notre métier sans l'exercer, de travailler au-delà de 60 ans. Nous vérifions quotidiennement l'énergie nécessaire à la conduite d'une classe. L'augmentation de la durée de cotisation ou le recul de l'âge de départ à la retraite sont des aberrations. Depuis 2003, rien n'a été étudié pour prendre en compte l'allongement des carrières. C'est totalement irresponsable.

- Ensuite, la politique éducative nationale. Les suppressions de moyens se succèdent avec pour seule finalité la réduction du nombre de fonctionnaires. Quel projet ! Aussi, il n'est pas étonnant de voir fleurir les rapports sur l'École et en particulier sur l'école primaire. Nous en avons étudié 3 que nous ne pouvons pas taxer de gauchistes : le rapport de la Cour des Comptes, de l'Institut Montaigne et de l'Académie de Médecine. Ces trois rapports sont très critiques vis à vis des politiques choisies. Nous pouvons largement partager les constats qui y sont faits : inégalités sociales dans la réussite, nombre de redoublements, organisation de la journée d'école et de l'année scolaire, effectif par classe (exemple de l'Écosse avec 18 élèves les trois premières années de scolarité), ineptie de l'aide personnalisée qualifiée « au mieux d'incertaine, au pire de négative »...

Malgré un affichage fort pour mettre le « paquet » sur l'école primaire, nous n'aurons cependant pas les mêmes réponses aux problématiques posées. Les réponses sont essentiellement d'esprit libéral avec les termes adaptés : management, coaching, primes... LA réponse passerait essentiellement par la mise en place du Chef d'Établissement à la tête d'un EPEP. Le Messie viendrait réduire les inégalités, assurerait des conditions de travail améliorées, donnerait du sens aux apprentissages, investirait les familles dans la réussite de leurs enfants, motiverait évidemment les enseignants à se mettre au travail... Décidément, l'Histoire se répète. Les périodes de crise poussent à l'obscurantisme. Pas une once d'innovations, de créativités, d'ambitions. Que du recuit, du ressassé. C'est affligeant.

Pour le SNUipp, la réflexion se situe à d'autres niveaux : la place de l'École dans notre société, la formation des enseignants, le fonctionnement de l'école avec une prise en charge plus collégiale, l'élève et son environnement. Enfin bref, toutes les réflexions que nous développons depuis notre création et que nous approfondirons lors de notre congrès national dans quelques jours.

Nous pouvons faire le lien avec les évaluations. Même si le ministère a enfin consenti à une réflexion sur la place des évaluations, il n'en reste pas moins que nous constatons d'ores et déjà des aberrations dans leurs résultats. Des secteurs obtiennent des statistiques largement au-delà du constat des difficultés. Il n'aura pas fallu longtemps pour que ce dispositif soit fourvoyé. Tant que les finalités des évaluations ne sont pas transparentes, les manœuvres locales ne pourront être évitées.

- Enfin, le « pilotage » de notre département. Suite à nos remarques concernant la notation des enseignants, vous avez organisé à la rentrée un groupe de travail afin d'élaborer une nouvelle grille de notation. Toutes les remarques que nous avons pu formuler à ce moment là sont restées lettres mortes et c'est donc sur vos uniques bases que la notation se fait maintenant. Résultat de l'opération, les modalités d'inspection ont peu changé dans le fond et l'évolution de la note se fait au dixième de point près. Tout est réuni pour démotiver les quelques collègues qui mettaient encore dans la note un brin de reconnaissance, un espoir de progression « justifiée ». La machine à démotiver s'accélère.

Pour le SNUipp, l'évaluation, sous la forme d'inspection individuelle sanctionnée par la note, est un dispositif d'un autre temps. L'évaluation doit être conduite dans un objectif formatif reposant sur des critères équitables et transparents excluant une logique de performance dont pourrait dépendre une rémunération ou une nomination. Vous avez aussi autoprolamé la note fictive des PE2 sans regard précis sur les conséquences. Nous vous rappelons que l'évaluation comme les barèmes concernent la carrière de nos collègues et qu'en tant que représentants des personnels, nos remarques et nos propositions devraient être prise en compte. Vous vous y refusez, comme par principe.

Concernant la formation, nous restons sur le droit chemin du toujours moins avec comme innovation le report aux calendes grecques du conseil de formation...

Nous en terminerons par le point essentiel qui nous réunit aujourd'hui : le mouvement. Au-delà des résultats obtenus, vous vous obstinez à vouloir communiquer à la profession un projet d'affectation en faisant le choix d'en les enseignants avant leurs représentants. Faire de la com' pour de la com' ne mène pas bien loin. Quelles sont les finalités de cette course à l'échalote ? Discréditer les élus du personnel ? Contraindre vos services à une pression toujours croissante ?

Vous seriez surpris, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, du nombre de collègues qui nous interpellent pour s'offusquer de ce nouveau fonctionnement, et plus globalement du mépris croissant que vous leur réservez.

Encore une fois, nous ne sommes pas en train de jouer le rôle de « syndicalistes en colère » mais nous vous relayons le sentiment exprimé par la profession. Nos collègues nous ont élus pour leur garantir une transparence et pour les représenter. Vos marges de manœuvre existent. Le bon fonctionnement des commissions paritaires dépend des choix que vous faites. Le SNUipp 85 et l'ensemble de la profession attendent désormais une réelle reconnaissance du paritarisme, qui aille au-delà des propos faussement flatteurs de vos communiqués. Nous vous demandons la tenue d'une CAPD pour le second mouvement.

Nous avons pour tradition de remercier les services pour le travail fourni lors de cette période de l'année. Plus que jamais, nous sommes reconnaissants de leur investissement pour que l'École et ses personnels fonctionnent au mieux, nous les en remercions.

La délégation du SNUipp 85,

Jean-Jacques BOBIN, Michel CLOCHON, Laurent FORCARI, Michio KURATA.



**DONNONS à L'ÉCOLE LES MOYENS
DE SES AMBITIONS !**

